

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :
Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.
Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progres.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT (Payable d'avance)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire...
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul...
Aux deux publications réunies...

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion...
Dix lignes et au-dessous, première insertion...
Au-dessus par ligne...

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle Contre le feu du Comté de Montréal. AVIS.

LES Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal sont par le présent notifiés que quatre répartitions de dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir :

4 par cent, le 4 Octobre, A. M. 1845.
idem 23 Mai, 1846.
idem 4 Août, P. M. 1846.
ditto 17 Août,

Et que les dits Dividendes ou répartitions formant en tout sept par cent, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le cinquième jour d'Octobre prochain conformément aux actes de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 5me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 6me Victoria, chap. 84, et suivant les Règlements de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. Le TOURNEUX, SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal, Montréal, 21 août, 1846.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle Contre le feu du Comté de Montréal. AVIS. L'Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement en la ville de Montréal, LUNDI le cinquième jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Min d'être un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les règlements de la compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution. Par ordre du Bureau, P. L. Le TOURNEUX, SECRÉTAIRE. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal, Montréal, 21 août, 1846.

LIGNE DE STEAMERS entre Montreal et Quebec. JUSQU'A avis ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL", "QUEEN" et "LOUIS SYDENHAM" sera comme suit :

Passagers de chambre (les repas compris) 10s 0d.
Passagers d'avant 2s 6d.
Le Fret, suivant le Tarif.
JOHN TORRANCE et Cie. Agts. M. et Q. Steam. Bt. Co. 31 juillet 1746.

ECOLE COMMERCIALE DE BONSECOURS. L'ECOLE COMMERCIALE de Notre-Dame de Bonsecours s'ouvrira MARDI le premier de Septembre prochain. H. C. SHARING. Montréal, 14 août.

LA rentrée des élèves du Collège de l'Assomption aura lieu le 7 de Septembre. 28 août.

LA rentrée des élèves aura lieu au Collège de Masko le 16 de septembre. On prie bien les parents d'écrire les inconvenances qui pourraient résulter s'ils n'étaient pas exactes à envoyer leur enfants sans retard. J. LAROQUE, Ptre. Les journaux français de Montréal sont priés de se reproduire 3 fois cette annonce. 25 août.

AVIS. LES personnes qui désirent contracter avec le BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS pour fournir du BOIS SCIE, pour le chemin de pontage de Granby à Chambly, pourront louer plusieurs moulins à Seigle et des poudres d'eau dans la paroisse St. Césaire, Seigneurie Debartzch, en s'adressant au Bureau Seigneurial au dit lieu de St. Césaire. Montréal, 18 août 1846.

AVIS. LA SOCIÉTÉ ci-devant existante entre HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG et ROMEO H. STEPHENS, sous noms de S. STEPHENS, YOUNG et Cie., a été dissoute, aujourd'hui, par consentement mutuel. Toutes dettes dues à, et par la dite Société, seront réglées par JOHN YOUNG et BENJAMIN HOLMES. HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG, ROMEO H. STEPHENS, Montréal, 1er septembre 1846.

AVIS. LES AFFAIRES faites jusqu'ici par MM. HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG et ROMEO H. STEPHENS, seront CONTINUÉES par les soussignés, sous les noms de STEPHENS, YOUNG et Cie., JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES. Montréal, 1er septembre 1846.

Le Soussigné a enfin la satisfaction d'annoncer qu'après avoir éprouvé un retard injuste et vexatoire de quatre années, il peut maintenant reprendre la PUBLICATION DE

MAGNIFIQUE PLAN GRAVÉ DES Opérations Navales et Militaires DEVANT QUÉBEC, ET DE

La mort de Wolfe, Sous le Patronage distingué de Son Excellence le Lieutenant Général le très-Honorable COMTE DE CATHCARTH.

Avant l'interruption de la publication, le Soussigné avait été honoré du patronage de plus distingué dans le ROYAUME UNI—aussi de l'approbation unanime et de l'encouragement de toutes les villes incorporées de L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD et la dernière approbation de son ouvrage lui a été récemment donnée par le vote unanime des Communes du Canada.

Les copies de cette gravure ont été jusqu'à aujourd'hui livrées aux Souscripteurs seulement, c'est pour eux que les copies qui restent à livrer sont destinées. ALFRED HAWKINS, Août 1846. Mont Plaisant Québec. On reçoit à ce Bureau les noms des Souscripteur

Le certificat qui suit fut présenté à M. Hawkins à Londres, par l'officier distingué dont il porte le nom. D'après une connaissance parfaite des environs de Québec ayant résidé pendant dix ans, la plus grande partie de ce temps sur les Rives d'Abraham, et d'après une connaissance générale des opérations de 1759 telles que détaillées dans divers publications, et telles que décrites par des individus qui eurent une part à ces opérations, je crois pour recommander le Plan de M. Alfred Hawkins comme méritant bien l'attention de ceux à qui il est dédié et le patronage du public anglais. (Signé) JOHN HARVEY.

Etablissement à vendre. MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoit. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoit, 11 août, 1846.

PROSPÉRIÉTÉS D'UNE MAISON D'ÉDUCATION A L'INDUSTRIE.

Ce nouvel Institut, sous la présidence de messieurs Mansault, V. G., et curé du lieu, ouvrira ses classes le 15 de septembre. En attendant l'arrivée des frères de l'Ordre de St. Viateur, qui doivent avoir la conduite de cette maison, des ecclésiastiques prendront la direction des classes. On y enseignera la lecture et l'écriture tant en français qu'en anglais et les premières règles; mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'arithmétique dans toutes ses branches, la tenue des livres de comptes, la géométrie, l'usage des globes, l'histoire et le dessin: enfin toutes les parties de l'instruction qui sont le plus en usage dans le monde. On sera aussi on mesure de donner, dans le cours de l'année, des leçons de musique aux élèves sur le piano et l'orgue dans le but de former des organistes pour la paroisse.

Les collégiés résideront constamment à l'Académie et y coucheront afin d'être élevés dans la discipline chrétienne sous la vue de maîtres religieux, mais il leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux ou à leur maison de pension. Pour les conditions, on pourra s'adresser à messieurs Mansault, président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute la parents à y envoyer leur enfants. On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé; la belle rivière de l'Assomption, qui passe à quelques arpents de cette maison, ne contribue pas peu à la salubrité de l'air et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé. Cette maison étant plus rapprochée de l'église que du village évitera aux enfants biens des distractions, en même temps qu'elle leur donnera le moyen de remplir facilement tous devoirs de religion et même leurs petits exercices de piété suivant leur piété et leur dévotion. 25 août.

Terres et Emplacements A VENDRE DANS LES COMTÉS DE

VERCHÈRES RICHELIEU ET ST. HYACINTHE.

LES Soussignés offre en vente nombre de terres en bon état de culture situées dans les Comtés de Verchères, Richelieu et St. Hyacinthe et ayant depuis 60 jusqu'à 300 arpents en superficie. Plusieurs de ces terres sont situées sur la Rivière Richelieu une des localités les plus désirables en Canada, à peu de distance de la Ligne du Chemin de Fer, qui doit être construit entre le St. Laurent et l'Océan Atlantique. Les autres sont situées dans le voisinage du chemin de bois actuellement en voie de construction entre Chambly et Granby.

Aussi à vendre des emplacements dans les villages florissants de St. Hyacinthe et de St. Césaire. Et à louer à des conditions avantageuses une distillerie située au Village DEBARTZCH, paroisse de St. Charles. S'adresser à A. KIERZKOWSKI, à St. Charles. Ou à LEWIS T. DRUMMOND, M. P. P. Coin des rues Craig et St. Joseph. Montréal, 25 août.

Sirap Pectoral de Lamouroux. Le Soussigné vient de recevoir quelques caisses de cet excellent Sirap. Dr. PICAULT, Pharmacie Centrale, 69, rue St. Paul. 1 septembre.

En vente à la Librairie Canadienne

D'E. R. FABRE & Cie. CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU Instruction familière, qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société. Par J. B. SAY. Revue et augmentée de notes et d'une préface, par M. CHARLES COMTE. 1 volume in-12. 1er septembre.

HOTEL DE MINERVE A L'ASSOMPTION. SES AMÉLIORATIONS.

OUTRE la beauté et les avantages de cette maison naissante, quoique déjà très connue M. JETTE y a encore fait ajouter une aile qui donnera tout espèce de commodités à cet édifice.

M. PIERRE PERRAULT déjà bien connu dans ce branche de commerce commun à peu près lorsqu'il tenait l'Hôtel de Vermeil, vient de s'associer à M. CHARLES ARCHAMBAULT, Photographe actuel. Ces deux Messieurs se proposent de tenir cette maison sur le plus grand pied, en sorte que le voyageur y trouve toute chose confortable. Ces Messieurs se flattent aussi de la faveur publique.

TATTERSALL, P. FOURNIER, Encanteur et Courtier.

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVAUX, etc., et il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patroner; ses charges seront modérées. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures. Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à ONZE heures A. M.

1er septembre.



CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

Avis aux Contracteurs. DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, No. 18, Petite rue St. Jacques, dans la ville de Montréal, jusqu'au VINGT-QUATRE SEPTEMBRE prochain pour le NIVELAGE, la MACONNERIE et les PONTS d'une DIVISION DU CHEMIN, s'étendant depuis le FLEUVE ST. LAURENT jusqu'au VILLAGE de ST. HYACINTHE, distance d'environ 30 milles.

Les PLANS, PROFILS et DEVIS peuvent être vus, et toutes les informations nécessaires reçues aux Chambres de l'Ingénieur, aux Bureaux de la Compagnie, à Montréal, le ou après le 15 du dit mois.

Les personnes qui feront des propositions pour les travaux ou une partie d'eux sont priés d'accompagner leurs soumissions de sûretés suffisantes. Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 28 août 1846.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT DE L'ATLANTIQUE. AVIS

LES ACTIONNAIRES de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, ayant à leur Assemblée générale tenue le 22 courant, résolu unanimement de commencer immédiatement le chemin de fer, ce qui a rendu absolues les soumissions au capital requies sous condition (après le 30 ultimo) les nouveaux Actionnaires sont priés de payer le premier versement de 2416\$ courant par part, au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, 18, petite rue St. Jacques. Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire et Titré.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 25 août 1846.

ORDRE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. AVIS

LES Directeurs de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de l'Atlantique, convoquant par le présent une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE des ACTIONNAIRES dans la dite Compagnie, qui aura lieu au BUREAU DE LA COMPAGNIE, No. 18, Petite rue St. Jacques dans la Cité de Montréal, le 12e jour de SEPTEMBRE prochain à DEUX heures P. M., priées, pour prendre en considération la demande faite au Comité provisoire Londres par une partie des Scritpholders anglais, pour le remboursement de leurs dépôts, et prendre une détermination à ce sujet.

Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire et Titré.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 28 août 1846.

TABLEAUX DE MŒURS.

LE CHOIX D'UN ÉTAT.

Qu'un jeune homme s'occupe tout simplement de l'exploitation de ses propriétés, et voilà une famille désolee, humiliée: il n'est bon à rien! Qu'un autre devienne avocat ou médecin! alors c'est un personnage: celui-ci a une carrière.

Le beau jour qu'un lendemain de sortie de pension! Avec quel plaisir l'écolier d'hier se réveille dans le lit qui n'est plus celui du collège! Comme ses regards, si longtemps attristés par la stérile nudité des murs du dortoir, se promènent avec plaisir sur la gracieuse tenture de sa petite chambre et sur les rideaux dont l'élégante draperie tombe devant sa fenêtre, où lit un joyeux rayon de soleil!

Voilà sur ce fauteuil l'élégant costume de jeune homme du monde avec lequel il va remplacer enfin le disgracieux frac en gros drap bleu, orné des boutons universitaires; voici dans ce coin le joli fusil avec lequel il doit tuer tant de gibier. Il écoute, dans le recueillement du bonheur, le battement régulier de la belle montre d'or avec laquelle on a complété son nouvel équipement: il pense aux heures de plaisir et de liberté qu'elle doit marquer pour lui.

Si, au milieu de ces rêves enchantés, son œil rencontre la petite bibliothèque en palissandre dont les rayons étalent triomphalement les quelques livres classiques, prix plus ou moins mérités qu'il ramporta au collège et qui l'ont suivi dans la maison paternelle; il leur jette un regard de dédain et de défi. Virgile, Horace, Boileau, Le Batteux et Rollin sont là sous leur basane sévère, comme ces rois vaincus et enchaînés, qui ornent, en habits de deuil, le triomphe d'un général romain.

Paul de Monville, après cinq années passées au collège de Pont-le-Voy, venait d'y finir ses études. C'était le lendemain de son arrivée dans la maison de campagne qu'il habitait, toute l'année, Mme de Monville, sa mère, qu'il se réveillait au milieu de ces joies que nous avons dites, et que tous nous avons éprouvées à la fin de ce long exil du premier âge, que la bienheureuse rhétorique vient terminer.

Pourtant dans l'esprit du jeune homme, une pensée sérieuse de temps en temps se mêlait à cette effervescence de charmes espoirs qui rinit, en ce moment, à la surface de sa vie, car il s'est rappelé ce qu'on lui a dit de la veille sur la nécessité qu'il allait être de choisir un état.

C'était son oncle, M. de Granpré, riche propriétaire de Normandie, venu avec sa femme et ses trois filles, pour passer le mois de septembre à Monville, qui le premier avait abordé la question.

— Mon neveu, lui avait-il dit, qu'est-ce que vous serez? Vous avez fait de très bonnes études, c'est bien; j'ai applaudi à vos succès, et la manière brillante avec laquelle l'écolier a lutté avec les difficultés classiques m'annonce que le jeune homme ne se laissera pas rebuter par les obstacles qui hérissent le début de chaque carrière. Vous voyez où je veux en venir. Oui, mon cher Paul, il s'agit maintenant pour vous de trouver l'application de ce trésor de connaissances acquises au collège. C'est moins notre satisfaction morale et l'agrément qu'on éprouve à se dire: je suis ceci, je suis cela! que notre intérêt de fortune et de position dans la société, qu'il faut envisager dans la science acquise. Il faut être quelque chose, voyez-vous, mon neveu. Être quelque chose, c'est là le point essentiel! Autrefois, un nom n'avait de valeur que par le titre qui le précédait; il n'en a plus aujourd'hui s'il n'est suivi du mot qui accuse un état honorable et lucratif surtout. Consultez l'aptitude de votre esprit et vos dispositions; car c'est surtout dans cette importante et première manifestation de sa volonté que l'homme doit garder son libre arbitre et n'écouter que ses propres inspirations. Déidez-vous, et surtout ne vous laissez pas influencer par des considérations étrangères à votre sujet.

Puis, coupant court à ces sages conseils, et comme s'il les eût aussitôt oubliés que donnés, il ajouta naïvement et un propriétaire normand toujours en procès avec ses voisins, quand il ne plaçait pas contre ses fermiers: — Paul, est-ce que vous seriez de la république à vous faire avocat!

C'était au souper de la famille, entre la poire et le fromage, que M. Granpré avait soulevé cette importante question. Ses dernières paroles produisirent un effet très différent sur chacun des convives.

— Avocat! vous augmentez encore mon mal de tête, s'écria Mme Granpré, espèce de

malade imaginaire qui, ce soir-là, se plaignait de sa migraine périodique; serai-je donc toujours poursuivi par la chicane?

— Avocat! avait repris avec un profond dédain Mlle Diamantine, l'aînée des filles de M. Granpré, jeune personne très positive et bien décidée à préférer à tous les titres, à tous les états que l'hymen, un jour peut-être, viendrait lui offrir, celui de seigneur suzerain de plusieurs centaines de mille francs, et plutôt plus que moins. Avocat! pauvre état!

— Avocat! avait ajouté en soupirant Mlle Malvina, sa sœur, une petite blonde toujours perdue dans les rêveries d'une imagination artistique, romantique et poétique, vous voulez donc déposséder son existence!

— Avocat! avait murmuré Fédicie, la plus jeune et la plus sensée des sœurs, en épiant de son tranquille et limpide regard l'effet produit sur la mère de Paul par cette brusque attaque du propriétaire envahisseur, qu'en pensez-vous, ma tante?

Mme de Monville avait eu une vie rudement éprouvée par le sort. Mariée fort jeune à un brave officier de l'empire, elle était devenue veuve quelques jours après la bataille de Waterloo, qui mit une tache de sang à cette glorieuse et douloureuse page de notre histoire, comme pour annoncer qu'elle n'aurait pas plus loin.

Une phrase bien succincte, dans le dernier bulletin de l'empire, sur la charge héroïque du régiment de hussards commandée par le brave colonel de Monville, sa croix d'officier de la Légion d'Honneur, son colbach fendu de trois coups de sabre, tristes trophées apportés en pleurant par le vieux maréchal-des-logis Valentin, voilà ce qui était resté à la jeune femme de cette gloire si chèrement achetée déjà par les mille angoisses de la séparation et de l'absence.

La fortune de son mari et la sienne propre avaient été anguleusement dérangées par ces accidents, ces mutations, ces pertes, ces changements de garnison, de régiment et d'unité; mais tout l'enchaînement compose la vie militaire. Malgré sa généreuse prodigalité envers ses héroïques compagnons, le chef de l'empire ne fit pas sortir de toutes les gibottes des donations, des contrats de rente et des titres de propriété, et le colonel de Monville avait été de ceux qui, quelque chose qui arrive, quelle que soit la chance qui s'offre devant eux, par scrupule ou par ignorance de ce qu'il faut pour avoir demandé et obtenu, tout un résumé, la guerre à leurs dépens.

La femme du soldat, demeurée seule avec trois garçons tout jeunes encore, en présence d'une fortune ainsi délabrée et d'un avenir grevé par des emprunts successifs, avait senti que ses jours de bataille, à elle, allaient commencer. Avec un courage digne de l'époux qu'elle pleurait, et pensant que le meilleur moyen d'honorer sa mémoire était d'imiter sa vertu, elle s'était mise, corps et âme, à l'exploitation et à l'amélioration du domaine de Monville, son unique ressource dans ces jours de détresse.

Le ciel avait béni ses efforts. Son activité, une surveillance de tous les instants, l'aptitude de son esprit à saisir, à comprendre, à appliquer à la nature et à l'état du sol ce qu'il y avait de bon et de vrai dans les méthodes routinières du pays et dans les innovations de la science agricole, donnèrent une valeur double, triple à sa propriété: elle put donc remplir les engagements contractés par feu M. de Monville, et se maintenir dans la position sociale que lui avaient faite et sa naissance et les glorieux services de son époux et le rang qu'il avait occupé dans l'armée. Elle donna à ses enfants une éducation distinguée qui les mit à même de suivre, pour leur propre compte, la voie que le colonel avec son épée avait ouverte devant eux dans l'estime publique et dans la considération générale. Mais les premiers pas qu'il fit les deux enfants de Mme de Monville avaient amené de nouvelles et bien rudes épreuves pour la pauvre mère. L'aîné, engagé dans la carrière des emplois publics, s'était vu tellement froissé par d'injustes passe-droits, qu'un long marasme, fruit du dégoût et de l'ennui, avait domoiché sa jeunesse dans sa fleur et englouti dans l'ombre de la mort de grandes et belles qualités, méconnues et laissées de côté pour faire passer quelque rival heureux plus recommandé que recommandable.

Le second des fils de Mme de Monville avait trouvé dans le commerce une catastrophe encore plus terrible. Frappé à l'improvise par la nouvelle d'une faillite qui venait dévorer le fruit de ses premières opérations et ruiner la base de ses transactions à venir, il avait complètement perdu la raison et n'avait pas tardé à rejoindre son frère dans le tombeau.

Pour survivre à de pareilles adversités, à des pertes aussi cruelles, il fallait, bien de la résignation et du courage. Mme de Monville, épiant chrétienne, elle était mère aussi, et ce cœur en sentant qu'il pouvait encore, aimer et se dévouer, avait trouvé la force de vivre. Mais toute cette vie s'était concentrée sur l'enfant unique qui lui restait; aussi, quand M. Granpré aborda la question d'un état à choisir, il fut facile à la pénétration de la petite Fédicie de saisir sur le visage de sa tante, quelles alarmes se saisisse pour elle cette prévision de l'avenir.